

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0005449

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5849 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABOUEFAID MOSTAFA

Date de naissance : 14/07/1965

Adresse : LOT EL WAHDA 2 N° 306 DEROUA

Tél. : 0667 31 201 Total des frais engagés : 250,861,13,11 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR BENTAHAR RYM
Dermato - Vénerologue
172 Rue Fakher - Maarif
Casablanca / tél. : 0661 18 65 18

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27/06/2022

Nom et prénom du malade : ABOUEFAID ABDALLAH Age : 58 ans

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ROYAL AIR MAROC

Le : 28/07/2022

Signature de l'adhérent(e) : ABOUEFAID ABDALLAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/06/22	C2	2000	2000	DR BENTALE RYM Dermatologue 172 Rue Sadi Yadi - Maroc Casablanca Tél: 066 18 65 18
06/7/22	C	0	0	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Phacie. Deraia	27/06/22	864 M
EL HAÏK Pharmacie Centre Commercial Deraia	22/06/22	11000

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

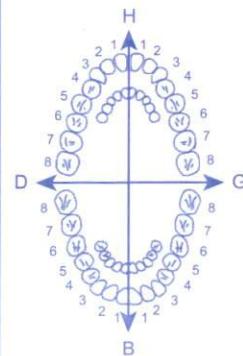
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Spécialiste en Dermatologie

Maladies Vénériennes

et Maladies du Cuir Chevelure

Médecin Expert Près les Tribunaux



اختصاصي في أمراض الجلد
والشعر والأمراض التنسالية

طبيب خبير محلف داخل المحاكم

24 / 06 / 2022
Casablanca le

Mr ABOUFAID N°

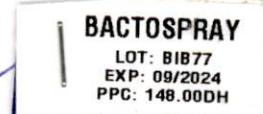


1 - Doxycycline 200

cpl soir au coucher avec
un grand verre d'eau.

pendant 9 mois

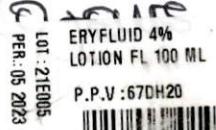
2 - Bactospray = 103,60



pulvérisation x 21 J sur
du corps.

les régions pendant 8 J
EryFluid

3 - S.V. ~~parafex~~ lotion



app x 1 J (soir) pendant
9 mois sur les régions du
corps.

4 - Iraltone DS.

175,00

L'app x 21 j 150ml
au niveau du



5 - Psorilis & lotion

140,00

L'app x 21 x m

12h puis laver le cuir
chevelu. à condamné.

6 (S.V.) Skinosalic lotion

L'app / j (soir) pdt

puis L'app / j (soir) pdt 7 puis
au niveau du cuir chevelu.

LOT : 8456
UT. AV: 04 - 25
P.P.V : 34 DH 70

Skinosalic®

7 Derma gel surgras 156,25

156,25

8 -
Commercial

861,15 Pour se laver le corps.



DR BENTALEB RYM
Dermato - Vénérologue
172 Rue Oulad Ass - Maarif
Casablanca
Tél: 022 532177
EL RAÏK Foudé
Pharmaciens
45 Commercial

DR Bentaleb.

Dr. M. BOU-OUHRICH

Spécialiste en Dermatologie
Maladies Vénériennes
et Maladies du Cuir Chevelure

Médecin Expert Près les Tribunaux



الدكتور . بو و جريش

اختصاصي في أمراض الجلد
والشعر والأمراض التناسلية

طبيب خبير محلف داخل المحاكم

Casablanca le

06 / 07 / 2022

Mr ABOUFAID M^e ANINE

110,00

1 - Doxymicine 100



4 cp / Soir au coucher avec
un grand verre d'eau
pendant 1 mois.



DOXYMYCINE® 100 mg 30 comprimés dispersibles

PPV 110DH00

EXP 03/2024
LOT 23014 1

DR BENTAI
Dermatologue
172 Rue Cadiz
Casablanca / Tel : 066